

Direction Urbanisme & Habitat
Tél. 03.81.61.51.21
Fax 03.81.61.59.75

Affaire suivie par : Pascal MILLARD
N/Réf : PM/KJM - 07/2009 - 52731

Objet : Aménagement de la Gare Viotte et terrains annexes

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Monsieur Jean-Paul GOUDOT
Président de l'Association « Vivre aux
Chaprais »
28 D, rue de la Rotonde
25 000 Besançon

Besançon, le 15 JUL. 2009

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 15 juin dernier relatif au projet Viotte, et j'ai pu prendre connaissance de votre proposition d'examiner avec nous les projets qui pourront en émerger.

Je vous félicite de votre intérêt citoyen, et ne peux que répondre favorablement à votre demande. En effet, la concertation préalable qui s'engage se veut la plus large possible, et proposera des lieux d'échange à quiconque désirera porter un intérêt au devenir de la gare et de ses services. Ainsi, en septembre, une rencontre sera proposée aux Conseils Consultatifs d'Habitants concernés par le projet, notamment par leur proximité géographique, pour partager les éléments de contexte et les grands enjeux du projet préalablement à une réunion publique qui sera ensuite ouverte à l'ensemble de la population.

Le second temps de concertation, sans doute au quatrième trimestre 2009, permettra de débattre plus précisément des éléments constitutifs du projet.

Vous trouverez donc, à n'en pas douter, un espace de concertation ouvert à l'association que vous représentez et l'occasion de participer à l'enrichissement d'un projet global et ambitieux.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,



Michel LOYAT